

## **Charles Babut :** **Son rayonnement spirituel et social.**

---

Il manquerait sans doute à cette Commémoration pieuse du Centenaire de Charles Babut une note essentielle si le rayonnement de sa personnalité et l'aspect social de son ministère n'étaient pas soulignés en cette Revue qu'il aimait et encourageait. Tenter cette caractéristique sera de notre part un acte de reconnaissance car comme bien d'autres nous lui devons beaucoup ; ce sera aussi une manière d'éclairer, par l'évocation d'un grand homme de Dieu, nos consciences de chercheurs de Dieu ; et ce sera enfin, pour rester fidèles à la constante volonté d'humilité d'un Ch. Babut, une occasion de glorifier non pas l'homme mais Celui qui seul, par son art infini, peut créer et multiplier les valeurs humaines appelées à durer.

Au risque de revenir ici et là sur des faits ou des idées déjà indiquées par les études qu'on vient de lire, nous signalerons chez Ch. Babut, pour en tirer édification : d'abord, l'intense rayonnement de sa spiritualité ; ensuite, sa participation active aux diverses causes morales, sociales, pacifiques qui s'imposèrent à la conscience protestante en ce dernier demi-siècle.

### I

#### **Le rayonnement de sa spiritualité**

L'action sociale d'un chrétien, *a fortiori* d'un pasteur, est en raison directe de sa vie intérieure. Tel foyer, tel rayonnement. Aussi le grand, l'unique souci de Ch. Babut était-il d'entretenir le feu divin dont le ministère de la parole et le ministère social ne sont après tout que des reflets, des manifestations humaines toujours fragmentaires et imparfaites.

Quand je débuteais comme pasteur à Alès, en 1889, Ch. Babut possédait sans conteste, dans tout notre Midi cévenol, le prestige d'un Père de l'Église. Cette autorité lui venait non seulement de son immense culture, de ses dons exceptionnels comme prédicateur et comme théologien, mais aussi de l'évidente authenticité d'un apostolat qui s'imposait à tous, de l'accord indéniable de sa vie et de ses messages, et enfin de quelques vertus très rares (fruits de la grâce divine et du labeur humain) telles que : une fermeté à

toute épreuve dans les convictions, un équilibre et une sûreté parfaite du jugement, et surtout une capacité d'humiliation qui nous confondait et qui conditionnait ses inspirations et, dans les cas graves, de courageuses interventions. C'est du creuset d'une vie cachée avec Christ en Dieu, du foyer ardent d'une méditation concentrée, riche d'études, d'expériences et d'épreuves, que jaillissait pour ses nombreux auditeurs du Dimanche une parole lumineuse qui ne voulait être qu'un témoignage et dans laquelle l'or des Saintes Ecritures était offert aux pauvres âmes sans faux alliage et aussi affiné que possible...

Ce n'est pas en vain que l'influence du grand théologien Rothe a dominé sa pensée religieuse, comme l'a montré le doyen H. Monnier ; je l'ai entendu moi-même opposer fortement l'éthique chrétienne et réaliste de Rothe à celle trop optimiste et subjectiviste de Schleiermacher ; et il n'aurait guère compris ceux qui aujourd'hui, par ignorance sans doute, se plaisent à confondre dans un même mépris toutes les théologies du XIX<sup>e</sup> siècle, ni ceux qui, sous prétexte de transcendance, rejettent cette condition première de toute connaissance religieuse qu'est l'immanence, et méconnaissent parfois cyniquement le profond humanisme chrétien des réformateurs et de la Bible, l'humanisme du Christ, l'humanisme de Dieu.

A la suite d'essais modestes, parus dans cette revue, sur la portée sociale de la conversion et de la repentance, inspirés par Ch. Secrétan et Ch. Gide, nous eûmes un entretien approfondi où je me rendis compte que son solidarisme théologique, à lui, atteignait des profondeurs insoupçonnées. Il admettait « la repentance sociale » non seulement pour les hérédités qu'on légue mais même pour celles qu'on reçoit, au nom de l'unité de notre espèce ; et c'est l'idée de justice solidariste poursuivie jusqu'en ses ultimes conséquences, sans doute par fidélité bibliciste, qui était pour lui l'explication la plus profonde du problème de notre salut par la Croix du Christ : la clef du lieu très saint où s'opère la propitiation, la réconciliation des hommes et de Dieu par l'amour héroïque d'un Fils du ciel. Si nous insistons, après H. Monnier, sur ce solidarisme rédempteur à base paulinienne, d'ailleurs sans magisme aucun, et surtout sans mercantilisme juridique, c'est pour faire observer à quel point, pour Babut comme pour Rothe, le religieux et le moral s'identifiaient absolument ; et c'est aussi pour expliquer son attitude chrétienne dans tout le domaine des applications pratiques. Le devoir social, le devoir international, comme le devoir personnel de sanctification n'étaient pour lui que les conséquences de la doctrine du salut par grâce et par la foi, que le rayonnement nécessaire de la Croix, phare dont

les feux illuminateurs sont la mort pour nos fautes et la résurrection pour notre pardon et doivent éclairer toute notre vie. Morale et dogmatique ne faisant qu'un dans sa pensée et sa vie, son activité était liée aux grandes réalités chrétiennes exprimées surtout par les grands dogmes pauliniens. Il est permis de se demander, et lui-même s'est certainement demandé plus d'une fois, si une synthèse plus johannique, plus prophétique et plus spirituelle du fait et du dogme chrétiens ne serait pas la condition première d'une totale libération du dogmatisme, le secret de l'unité des Eglises réformées, et le signal de l'immense réveil qu'attendent nos âmes, nos églises, l'humanité.

\*  
\*\*

Si quelqu'un a obéi à la loi du Christ qui ordonne, quand on accomplit le bien, de ne pas faire sonner la trompette pour être vu des hommes, c'est bien Ch. Babut. Très grands étaient son savoir, son talent, sa piété : plus grands encore son dédain de paraître, son oubli de soi. Nous sommes ici aux antipodes de la sagesse mondaine qui consiste à ajouter au savoir que l'on peut posséder « *le savoir faire* », et puis « *le faire savoir* ». Il est exact, comme l'a remarqué son fils, Henry Babut, que cette méthode de l'absolue discrétion nous prive de toute documentation précise et suffisante pour sa biographie. Quand l'action sociale fait partie intégrante de la vie cachée en Dieu, elle ne se raconte pas. Tout de même elle rayonne malgré elle, et exactement où il faut ; elle est très efficace et même peut-être la seule efficace, étant une bénédiction sans égale pour les seuls intéressés. Le monde lui-même la devine, et le commun peuple, dans les bas-fonds comme dans les salons (où il y a le plus commun peuple) ne s'y trompe pas et l'admire, comme l'atteste la silhouette populaire et humoristique que nous avons reproduite d'après *Le Cri de Nîmes*, comme le prouvent aussi les récits plus ou moins légendaires sur les distractions du penseur et sur les charités de notre saint François protestant.

Ce héros de légende avait son originalité, ses particularités et ses lois qui vaudraient qu'on s'y arrêtât : il préférerait être exploité par des pauvres plutôt que de soupçonner le mal ; et, dans le doute, secourir plutôt que s'abstenir ; il estimait d'ailleurs nécessaire dans l'Eglise la division du travail et la spécialisation des fonctions (selon les indications d'Actes VI) : aux apôtres, le ministère de la parole et de la prière, aux laïques et aux diacres le service des tables et la technique du service social.

\*  
\*\*

Marquons ce trait paradoxal : une extrême humilité que soulignait une immense valeur. Plus il avait d'autorité, plus

il s'effaçait, et vice versa. Si son influence spirituelle sur le corps pastoral en particulier, a été si profonde et si étendue, c'est à force d'être discrète et même secrète. Il ne la cherchait pas, mais on la recherchait. Au surplus, il était visible qu'il n'en avait pas conscience. Nous le consultations dans les cas graves, quand il y avait des détresses sans remède, des conflits irréductibles, des querelles ecclésiastiques provoquées par l'intolérance ou l'étroitesse, — non pas parce qu'il était le Président de la Commission du corps pastoral, mais parce qu'il était Charles Babut.

Je le vois encore dans un de ces conflits : la tête au grand front s'inclinait, les yeux se fermaient à demi pour mieux s'abstraire, les mains se joignaient et par moments se crispèrent ; l'être entier se recueillait, et il était évident que le monde extérieur n'existait plus, que le débat s'intériorisait dans un silence impressionnant ; on avait vraiment le spectacle d'un homme qui cherchait le vrai avec toute son âme selon le précepte platonicien, et qui le découvrait par une plongée dans l'infini. Au bout de quelques instants, une voix grave et sûre disait les mots nécessaires, les mots qui ralliaient tous les suffrages et qu'il n'y avait plus qu'à écrire dans une résolution ou un ordre du jour. N'est-ce pas un pasteur social, celui qui a pu avoir un tel rayonnement spirituel ?

\*  
\* \*

Une autre caractéristique de sa spiritualité était sa grande largeur, son ouverture d'esprit et de cœur, sa générosité d'âme. Et il vaut la peine de sculigner encore ce trait, non moins paradoxal que celui de ses humiliations, en un siècle où l'on semble redevenir dogmatique et intolérant.

Nul n'était plus ferme sur le terrain des doctrines évangéliques que Ch. Babut (il n'aimait pas le mot « orthodoxe », il nous l'a dit et écrit, mais il professait les dogmes fondamentaux qu'on est convenu d'appeler orthodoxes, et il les faisait passer dans sa vie et dans son enseignement). Mais cette fidélité sans limite, étant dominée par une charité également sans limite, il n'excommuniait personne, ne jetait jamais l'anathème, et se gardait de chasser du ciel ou de l'Eglise visible les croyants qui ne pensaient pas comme lui, même sur les points qu'il considérait comme fondamentaux.

Au moment où nos Comités directeurs essaient de mettre au point une Profession de foi commune, que puissent signer, sans malaise de conscience, tous les pasteurs réformés, je verse au débat ce passage significatif d'une lettre que Ch. Babut m'écrivit à l'occasion de ma consécration au Saint Ministère (le 26 septembre 1889). Je lui avais exprimé certaines réserves sur le Symbole des apôtres visé par la

Déclaration de 72, et confié mes scrupules et mes hésitations. Après avoir accepté de participer — sans aucune réticence — à ma consécration, il ajoutait : « Dieu vous fera entendre que la tradition chrétienne, à prendre ce mot dans son sens le plus large a une valeur qui peut-être vous échappe en partie aujourd'hui. C'est dans une prédication de M. Viguié, peu suspect d'orthodoxie, que j'ai recueilli cette définition du progrès qui m'a paru juste : « le progrès est le prolongement intelligent de la tradition » (Pourvu que ce soit la bonne !). Après avoir déclaré qu'il entendait rester sur le terrain du christianisme historique, le Synode de 1872 a, je pense, invoqué le témoignage du symbole des apôtres comme résumé de la tradition dont j'ai parlé ; il n'a pas prétendu en imposer la lettre comme joug, pas plus que celle de la liturgie. »

Ces déclarations formelles, et d'autres analogues du doyen Ch. Bois, qui admettaient la liberté d'interprétation et la liberté théologique sur la base des grands faits chrétiens, me permirent d'adhérer au Synode officieux et à sa Profession de foi, non sans un malaise qui ne s'est dissipé qu'à Orléans et à Jarnac. Il ne faudrait pas qu'on nous ramenât sous le joug de la lettre que Ch. Babut lui-même ne supportait pas.

La fidélité sans charité est un zèle amer qui éloigne de l'Eglise Dieu et les multitudes.

Babut avait une confiance illimitée dans les âmes qui se réclament du Christ, en dépit de toutes leurs divergences, et pensait avec raison qu'elles sont toujours infiniment plus d'accord qu'elles ne se l'imaginent ; et il remettait le soin du triage des consciences et de la pesée de leurs croyances à l'Esprit du Christ, seul capable de ces délicates opérations, seul en mesure de rendre visible, quand les âmes et les églises en sont dignes, la réalité du Corps de Christ.

Et voici la leçon paradoxale que l'exemple de Babut nous donne : plus les convictions doctrinales sont fortes, plus c'est un devoir social de travailler à l'unité de l'Eglise. Pécher, c'est diviser. Croire, c'est unir.

## II

### Sa participation à l'action sociale du Protestantisme

Une remarque préalable. Ch. Babut pensait que le pasteur doit agir sur le terrain social, économique et politique, avec prudence, moins directement que par son inspiration. Il estimait ne pas devoir et d'ailleurs ne pas pouvoir, étant données les charges lourdes de son Eglise, s'occuper matériellement des réalisations sociales ou économiques (sauf exceptions et cas de force majeure). Mais il faisait rentrer

dans sa conception du ministère pastoral l'étude approfondie des questions sociales et internationales, le devoir capital de protester contre tous les obstacles au salut des âmes (il applaudissait sur ce point à la théorie du *droit au salut* de T. Fallot) et la mission d'inspirer par tous les moyens possibles aux chrétiens comme aux églises les réformes nécessaires. C'est ce rôle d'inspirateur et d'éducateur social plutôt que celui d'agent exécutif qu'il envisageait pour lui-même comme pour le corps pastoral.

Rappelons qu'il fut le conseiller et « le parrain » de la Ligue de « *la Paix par le droit* » ; c'est lui qui proposa cette heureuse devise qui est tout un programme ; c'est lui qui encouragea les débuts de cette Ligue plus que cinquanteenaire, qui a tant fait pour l'éducation pacifique dans notre pays, et qui fut créée à Nîmes, il est bon de le rappeler, par quelques jeunes lycéens chrétiens et protestants, Henry Babut, Jacques Dumas, Prudhommeaux, Laune, etc. Je fus, moi aussi, comme philosophe au lycée de Nîmes, mobilisé pour cette rude guerre de la paix.

Rappelons ensuite l'appui moral que Ch. Babut apporta à ses amis MM. de Boyve, Fabre, Ch. Gide, quand ils fondèrent leurs premières coopératives et surtout « la Société d'Economie populaire » (ébauche des Universités populaires qui devaient voir le jour dix ans plus tard).

Rappelons encore qu'il donna son plein assentiment et son très actif concours à Louis Gouth et à T. Fallot, lorsqu'ils jetèrent les bases de « *l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales* ». Il soutint le projet de L. Gouth aux Conférences pastorales d'Alès, collabora avec lui à la rédaction de la fameuse *Circulaire du 25 juillet 1887*, « *Un Projet d'Association* », qui fut envoyée à tous les pasteurs de France, et qui annonçait la fondation de l'Association, recommandait « *la Revue de théologie pratique* », fondée la même année par G. Chastand, comme « son principal organe », et donnait la liste du Comité fondateur, composé de 21 membres, à la tête duquel figurait Charles Babut (1).

Si le premier Congrès de notre Association, le Congrès constituant, a pu avoir lieu à Nîmes en 1888 et a pu grouper une importante Assemblée et de grands noms du Protestantisme français (tels Eugène Bersier et le doyen Ch. Bois), c'est sans doute à Fallot, à Gide, à de Boyve qu'on le doit, mais c'est aussi et surtout aux pasteurs Ch. Babut et Trial,

(1) Voici d'ailleurs la liste de ce Comité, « représentant toutes les fractions du Protestantisme français » : MM. les pasteurs Babut, J. Bianquis, El. Bost, G. Chastand, L. Comte, Ebersolt, T. Fallot, Gouth, Mat. Lelièvre, P. Minault, Ed. Monod, Léop. Monod, Mouchon, Nye-gaard, J.-E. Roberty, A. Rouffineau, Trial, L. Tarrou, Viénot, et de MM. de Boyve, Charles Gide, laïques.

de Nîmes. Quand, pour la célébration du Cinquantenaire de notre Mouvement, nous frapperons à la porte de l'Eglise de Nîmes, j'espère bien que nous trouverons, pour nous ouvrir, des successeurs des Babut, des Trial, des de Boyve, des Ch. Gide ?...

Ayant été mêlé, presque dès l'origine, aux faits et gestes de l'Association, je puis affirmer que nous n'entreprenions rien d'essentiel sans consulter Ch. Babut, sans lui soumettre projets et rédactions. Il était notre Mentor et aussi l'agent de liaison entre ceux qu'on appelait « les jeunes » — avec une nuance péjorative, — et les autorités ecclésiastiques qui, alors, comme toujours, avaient peur des audaces sociales, encourageaient quand on s'occupait seulement de moralité publique ou d'anti-alcoolisme, et organisaient la conspiration du silence quand on dépassait certaines limites conventionnelles. Ch. Babut, lui, n'était jamais un frein.

\*  
\*\*

### **Le Président de la « Commission protestante évangélique sur le terrain moral et social »**

Ce n'est ni le lieu ni le moment, de raconter l'histoire de cette Commission d'action morale et sociale qui fut fondée, sur ma proposition, et grâce à l'appui de Ch. Babut et du doyen Emile Doumergue, par la 2<sup>e</sup> Conférence consistoriale, à Lyon, en 1899.

Les considérants du Projet insistaient sur l'impérieuse nécessité de moraliser et d'évangéliser la France et sur le devoir de réaliser la solidarité protestante non par voie administrative et officielle, mais par « l'action commune ». Nous demandions « de nommer une Commission d'action morale, sociale et évangélique pour organiser, dans toutes les Eglises réformées qui le désireraient et même hors des Eglises, la lutte morale et la propagande protestante ». Comme on avait exclu tout autre terrain d'entente, il ne restait plus pour un semblant d'union que « le terrain moral et social ». — On m'avait (c'était imprudent) chargé de soutenir le Projet par un discours avant le vote : ce fut un réquisitoire violent contre nos divisions, contre notre « ignorance du peuple et des questions sociales », en sorte que mes sorties furent hachées d'interruptions, mais aussi d'approbations. Plusieurs amis, dont R. Biville, L. Monod, vinrent au pied de la tribune me supplier de ne rien atténuer et de ne rien retirer... Après un exposé plus calme du programme d'action concerté d'avance, et surtout après l'ordre du jour rédigé, avec toutes les nuances voulues, par Ch. Babut, la Commission fut votée par 202 voix (sur 204 votants).

La Commission, composée de 15 membres représentant les diverses nuances du Protestantisme français, choisit Ch. Babut comme président, et G. Fulliquet, comme secrétaire (1). Elle s'organisa soigneusement et judicieusement, en répartissant ses diverses tâches entre trois sous-commissions (enquête, presse, propagande). Pendant dix ans (de 1899 à 1909) grâce à son vénéré Président, à sa spiritualité, à sa maîtrise, à son tact, notre Commission donna la preuve qu'une action commune d'une réelle portée était possible dans notre Protestantisme français non seulement sur le terrain moral et social mais aussi, bien que ce domaine nous fût contesté, sur le terrain de l'évangélisation.

Il y eut, en dix ans, quinze sessions du plus haut intérêt et qui coïncidaient toujours avec de grandes manifestations publiques.

A la Session de la Commission, à Jarnac (octobre 1904), M. Ch. Babut présenta comme suit l'œuvre de la Commission d'action, d'après l'excellent résumé qu'en fit le secrétaire, M. G. Fulliquet :

« Nous apportons toute notre bonne volonté au service de Dieu et de nos frères, heureux de visiter cette terre classique de l'évangélisation, celle où l'évangélisation porte le plus de fruits visibles, bien que nous ne soyons pas chargés directement d'évangélisation, mais d'action morale et sociale. M. Babut rappelle que la Commission d'action a été fondée par la 2<sup>e</sup> Assemblée consistoriale de Lyon. Cette création répond à une triple préoccupation : un sentiment humain et patriotique, car nous sommes émus comme de bons citoyens de ce qu'il y a de grave et d'alarmant dans la situation de la France, à cause des ravages de l'alcoolisme, de l'immoralité, de l'athéisme, et comme nous sommes dépositaires de l'Évangile, du remède efficace contre ces maladies mortelles, nous nous sentons pressés de travailler à les combattre de toutes nos forces ; une préoccupation chrétienne d'apologie, de défense de l'Évangile, qui est méconnu, attaqué, en sorte que nous voulons prouver par des faits qu'il est la puissance de Dieu pour le salut des individus et de la société ; une préoccupation d'union entre les protestants. Nous avons compris que l'union ne se fera pas entre protestants de bonne volonté ni par l'adhésion à des formules dogmatiques suffisamment précises, ni par le mépris du dogme, mais dans le désir commun du bien, dans la haine commune du mal, dans les grands devoirs à

---

(1) Les Procès-Verbaux de cette première Commission d'action (10 novembre 1899 à octobre 1909) ont été magistralement rédigés par G. Fulliquet, notre distingué secrétaire, et typographiés à un très petit nombre d'exemplaires. On devra s'y rapporter quand on voudra écrire l'histoire détaillée de cette Commission.

remplir vis-à-vis de la patrie et de l'humanité. Nous nous sommes efforcés dans notre faiblesse de remplir le mandat qui nous a été confié. Nous n'avons pas soulevé des montagnes, mais nous avons fait quelque chose. Nous avons pratiqué l'union, nous avons travaillé ensemble en un esprit de fraternité qui n'a jamais été troublé. Nous avons travaillé un peu nous-mêmes par la parole et par la plume, ne nous épargnant pas dans nos sessions, rencontres pleines d'intérêt et de joie pour nous, non sans bénédiction pour les églises. Nous avons surtout suggéré l'action par des lettres et des circulaires. Nous avons obtenu l'adhésion, le concours de collaborateurs, émissaires de la Commission, qui visent à ce résultat pratique de former des groupements d'activité. Nous avons organisé un Congrès des diaconats, à Lille, où beaucoup d'idées ont été échangées, des réformes projetées pour notre charité » (1).

En parcourant les Procès-Verbaux de G. Fulliquet, on constate que la Commission a fait tout ce qu'elle a pu, dans les limites trop étroites qui lui étaient prescrites : elle a encouragé et aidé toutes les ligues morales et sociales : Croix-Bleue, Union française anti-alcoolique, Ligue de moralité publique, Etoile blanche, etc. ; elle a soutenu et recommandé l'entreprise des Fraternités ; à la suite d'études et d'enquêtes approfondies elle a convoqué un important Congrès des diaconats en vue de la rénovation de ces derniers, elle a même chargé une Commission spéciale d'aborder la question déjà angoissante des *sans travail* et de rechercher, au moins pour nos milieux protestants, quelques remèdes sinon des solutions... La section de propagande, en 10 ans, a pu organiser dans les églises plus de 300 conférences. M. Trial, rendant compte de l'activité de la Commission à l'Assemblée générale de Nîmes, en 1909, avait le droit de déclarer qu'une parfaite communion d'esprit n'avait cessé de régner...

Tous ces louables efforts aboutissaient à peu de chose. Plusieurs membres de la Commission et tous les militants du Christianisme social et de l'Union protestante ne pouvaient se contenter d'une Commission qui excluait de son programme l'évangélisation intégrale, et qui limitait l'action sociale à des luttes anti-alcooliques et morales, sans pouvoir entrer dans le vif de la question économique et pacifiste. D'ailleurs nous étions nombreux à ne plus pouvoir admettre, au sein du Protestantisme, une Action sociale séparée de l'Évangélisation. Désireux de montrer qu'il fallait, comme chrétiens, prendre résolument position, en tous domaines, sur les questions posées devant nos consciences, nous

(1) Cf. *Procès-Verbaux de la 1<sup>re</sup> Commission d'action morale et sociale* (1899-1909) rédigés par G. Fulliquet (p. 131). Documents inédits.

préparations, d'accord avec l'Association pour l'étude des questions sociales, *la Conférence de Besançon* (pour 1910) ; et pour prouver qu'on pouvait évangéliser efficacement avec tout un arsenal de principes et d'expériences communes, nous avons organisé *la série des Réunions de Livron* (dès mai 1909).

En somme, la Commission d'action a été paralysée par les limitations et les restrictions qu'on a cru devoir lui imposer dès le début. En fait, malgré la consigne, elle ne pouvait pas ne pas évangéliser. Quand des hommes tels que Ch. Babut, Fulliquet, Dieterlen, Trial, Léopold Monod, Prunier, L. Maury, etc., parlaient au nom de la Commission, pouvaient-ils faire autre chose, quel que fût leur sujet moral ou social, que présenter l'Évangile comme solution ? Mais ce faisant, on avait un peu l'air de faire de l'évangélisation de contrebande. A vouloir ménager les préjugés ecclésiastiques on risque de méconnaître les saintes exigences du Royaume de Dieu.

Notre Président avouait lui aussi qu'il était difficile de séparer le terrain moral et social du terrain religieux. Mais il voyait dans la Commission un moyen d'union entre les diverses fractions protestantes et pour ce motif, il préconisa la continuation de l'expérience, à l'Assemblée générale de Nîmes, en 1909 (1).

\*  
\*\*

Ce n'est pas sans émotion, ni sans un sérieux examen de conscience personnelle et collective, que j'ai revu pour préciser mes souvenirs et rédiger ces quelques pages trop sommaires, — les procès-verbaux de la Commission d'action si remarquablement rédigés par Fulliquet (Babut disait qu'ils étaient « fidèles comme des photographies »), les comptes rendus des Congrès des Diaconats, des Assemblées de Lyon et de Nîmes, et surtout l'abondante correspondance échangée avec ces nobles et vénérés amis, les Ch. Babut, les L. Monod, les Fulliquet, les Raoul Biville, et tous les autres... Et je ne puis taire, en terminant, mon admiration pour ces belles grandes âmes, ni ma reconnaissance à Dieu de m'avoir permis de collaborer et de communier avec elles.

(1) Le programme de cette seconde Commission, qui fut présidée par M. le Doyen Maury, a été ainsi formulé par l'Assemblée de Nîmes, et on remarquera combien il a été réduit et minimisé. Il ne pouvait plus dès lors nous intéresser beaucoup.

« La Commission d'Action protestante évangélique sur le terrain moral et social s'occupera de la défense du Protestantisme par des brochures, par des conférences dans les Églises qui le demanderont ; de la propagande contre l'athéisme, l'alcoolisme, en faveur de la moralité publique, etc.

» La Commission d'Action agira toujours d'accord avec les Églises et les Unions d'Églises, et respectera leur pleine autonomie. »

Mais je ne tairai pas non plus une impression dominante, quand je songe à tous mes collègues de la Commission d'action, impression mélancolique dans laquelle entre pas mal d'amertume et de regret : avec de tels hommes, de tels dons, de telles richesses spirituelles — très diverses sans doute, mais complémentaires, — quelle évangélisation chrétienne et sociale de grande envergure nous aurions pu faire en ce dernier demi-siècle, sans nos misérables divisions, sans nos préjugés tenaces, sans nos étroites paralyantes.

Pourquoi tout ce sabotage de l'Évangile tantôt par le dogmatisme, tantôt par le rationalisme ?

Nous avons tout pour réussir, sauf assez de cœur, sauf assez de volonté.

Et cette évangélisation serait actuellement possible, malgré le temps perdu, avec toutes les forces spirituelles du Protestantisme français, celles de droite comme celles de gauche, car elles n'attendent, pour donner leur mesure, que le mot victorieux qui les unira, qui les coordonnera, qui les mettra en valeur...

*Dis-le, ce mot victorieux  
Dans toutes nos détresses !*

.....

E. GOUNELLE.